

Nous sommes heureux de vous faire part des développements encourageants dans le combat contre le commerce illégal d'HFC et d'annoncer les plans à venir dans la campagne.

L'été a été relativement occupé pour les autorités, les médias et les décideurs de l'Union Européenne qui restent engagés dans le sujet de l'importation illégale d'HFC.

Les autorités ont eu un impact considérable avec **des saisies d'envergures**, les plus remarquables ont été effectuées en Grèce, en Espagne et en Bulgarie. Voir la page [Actions](#) du site StopIllegalCooling pour plus de détails.

- **Espagne** : Rapporté par [OLAF](#) - ils ont, avec l'aide des autorités espagnoles, démantelé une organisation criminelle menant un trafic de gaz réfrigérants, lors de l'opération Verbena qui a mené à une saisie de 27 000kg. Cette opération est la **plus grande à l'échelle européenne contre le trafic de gaz réfrigérants**.
- **Grèce** : Rapporté dans le [Cooling Post](#) - une saisie colossale des douaniers du port d'Eleusis, **17 200kg** d'HFC réfrigérants de contrebande.
- **Bulgarie** : Rapporté dans le [Cooling Post](#) – une saisie de faible importance, 50kg, a éveillé l'intérêt. **Du tabac non-déclaré a été retrouvé dans la même cargaison que les réfrigérants illégaux**, montrant que les trafiquants opèrent dans différents types de contrebande.

UNE PETITE REQUÊTE :

A la suite de ces développements positifs, nous voulons réaliser une publicité pour la [EFCTC Action Line](#). Tous les signalements sont anonymes, nous ne pouvons donc pas témoigner de cas individuels, mais nous avons constaté que les signalements sur la plateforme en ligne **résultent directement en des enquêtes, des saisies et des condamnations**. Chaque signalement est suivi d'une enquête et lorsqu'assez d'informations sont rassemblées pour ouvrir une plainte, l'affaire est escaladée aux autorités. Le sondage récent de StopIllegalCooling suggère que plus de 50% des signataires rencontrent par eux-mêmes ou se voient offrir des HFC issus de contrebande au moins une fois par mois. Nous savons que les autorités suivraient ces signalements avec attention et nous vous incitons à prendre action. Signalez toute offre suspecte et encouragez vos collègues et contacts à faire de même. Notre campagne pour le restant de l'année se concentrera sur les impacts positifs réalisés à l'échelle individuelle. Nous mettrons en lumière la nécessité de soutenir les autorités par le refus et le signalement d'offres illégales.



LOI SUR LES SUBSTANCES CHIMIQUES – ALLEMAGNE :

La [Loi sur les substances chimiques](#) est un des principaux exemples de nouvelle régulation venant contrer le trafic d'HFC. **La loi allemande s'érige en exemple, pour les autres Membres de l'Union, sur l'efficacité de nouvelles régulations contrant le trafic d'HFC.**

Principaux points de notre communiqué de presse de cet été :

- La loi allemande favorise la transparence tout au long de la chaîne d'approvisionnement des hydrofluorocarbures (HFC).
- Cette loi va plus loin que l'actuelle régulation européenne F-gases en contraignant tout vendeur d'HFC à fournir la documentation appropriée.
- EFCTC invite toute la chaîne de production à signaler toute activité suspecte à une Ligne d'Action anonyme et à rejoindre l'Engagement dédié à éradiquer le marché noir d'HFC

CHANGEMENTS DE LA LÉGISLATION EUROPÉENNE :

La commission européenne a récemment introduit de **nouveaux documents d'enregistrement pour les importateurs**, augmentant la probabilité de découvrir les expéditions illégales. Les nouvelles exigences (Régulation (EU) 2019/661) obligent les importateurs à entrer le numéro EORI de l'exportateur dans le registre F-gas. Cela rajoute un niveau d'identification jusqu'alors absent et permet aux douanes de croiser les données des documents, vérifiant la

régularité des HFC. Nous soutenons la volonté de lier les données du portail F-gas et des documents douaniers et avons hâte d'observer les résultats de cette simplification. Malgré l'intérêt de la démarche, seul un numéro EORI peut être entré dans le registre, bien que de nombreux importateurs possèdent un numéro EORI par pays européen où ils exportent.

En suivant ce lien, vous trouverez plus de détails sur l'annonce de la Commission : [HFC greenhouse gases - registration requirements updated](#)

FOCUS SUR LES ACTIONS A TRAVERS L'EUROPE :

Le [Microsite](#) de la campagne a été mis à jour avec de nouveaux contenus et des éclairages additionnels. La page Données s'appelle maintenant Actions et inclut la « **carte des saisies** », ainsi que du nouveau contenu mettant en lumière le développement de réglementations positives en Europe. Ceci démontre que le trafic problématique d'HFC est étendu à travers l'Europe mais aussi que les cargaisons illégales sont interceptées. La carte des réglementations souligne les avancées législatives dans les Etats membres pour mettre en lumière les mesures concrètes adoptées pour combattre ce problème qui affecte l'Europe entière. Mais ce n'est que le début – Nous devons tous faire notre part pour continuer le combat !

ATTENTION MÉDIATIQUE :

Le marché illégal de réfrigérants est au centre d'attention des médias à l'échelle mondiale, dont [The Wall Street Journal](#). L'article se concentre sur le problème du marché noir et sur le manque de poursuites, attirant « les gangs modernes du crime organisé ». Il aborde les saisies récentes et le travail effectué par Kroll pour combattre le problème.

Le 1er septembre, la chaîne allemande **Das Erste** a aussi couvert le marché noir dans le programme **Plusminus**. L'extrait est visionnable [ici](#).

Meilleurs vœux,

EFCTC
stopillegalcooling.eu

Groupe sectoriel du Conseil européen de l'industrie chimique (Cefic)
Registre de transparence de l'UE n° 64879142323-90

